DECLARATION DE PIEGEAGE

En application du Code Rural, notamment des articles L.427-8 et R.427-13 à R. 427-17, arrêté du 29 janvier 2007 (modifié).

Je soussigné :

NOM : _____PRENOM : _____

DOMICILE : _____

Déclare procéder par le piégeage, à la régulation des populations animales classées nuisibles sur la commune de :

_____

Au(x) lieu-dit(s) : _____

_____

En qualité de : (1)

- Propriétaire
- Possesseur
- Fermier
- Délégué par le propriétaire
- Délégué par le possesseur
- Délégué par le fermier

Période de piégeage : du 1er juillet _____ au 30 juin _____.

Nom (s) du responsable du piégeage :_____.

Numéro d'agrément du ou des piégeurs : _____.

Fait à _____, le _____.

Visa du maire :	***Signature du déclarant :***

A établir en double exemplaires destinés à :
- **Affichage en Mairie.**
- **Déclarant ou piégeur.**

(1) rayer les mentions inutiles.